Ref. formation 201711030383

Formation générale BAFA

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

CEMEA
Marie LAURO
05.56.69.17.92
secretariat@cemea-na.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Inscription directe ou par un conseiller en insertion professionnelle

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Etre âgé de 16 ans révolus au premier jour du stage.

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

1ere étape du cursus de formation BAFA, diplôme Jeunesse & Sports permettant l'encadrement d'enfants et de jeunes dans le cadre des Accueils Collectifs de Mineurs.

Contenu et modalités d'organisation

l'activité est « l'axe central de la formation » Elle se décline par des apprentissages simples permettant : - de redécouvrir le plaisir de faire ; - de s'initier à des familles d'activités variées ; - d'acquérir des compétences techniques et pédagogiques dans des activités à vivre avec des enfants ; - d'avoir une vision plus globale de la mise en oeuvre d'activités pour garantir la sécurité des enfants ; - une réflexion sur le rôle de l'activité dans le développement des enfants et des jeunes ; - une mise en oeuvre de situations pédagogiques centrées sur la conduite d'activités, sur l'aménagement de lieux riches de sollicitations pour des enfants. Nos actions de formation mettent en relief l'importance que nous accordons à l'organisation matérielle, à la qualité de la vie collective. Cela se traduit : - par une association du stagiaire à l'élaboration des règles de la vie quotidienne et collective du stage, puis à son analyse et à son bilan ; - par une réflexion plus large sur le rôle de l'animateur dans la construction d'une vie collective de qualité, en séjours de vacances ou acceuil de loisirs : rythme de vie, repas, hygiène, relations avec les familles ; - par une implication dans la prise en charge de la vie matérielle. La connaissance des enfants et des jeunes : - Les différents publics qui fréquentent les lieux de vacances et de loisirs collectifs. - Leurs besoins, leurs droits, leurs rythmes de vie, etc. - Leur environnement culturel, social, économique, etc. La connaissance des terrains d'application : - Les différentes types d'accueil (A.C.M.) sans hébergement, les autres formes d'accueil. - L'organisation des groupes d'enfants et les implications pédagogiques qui en découlent. - Les différentes personnes qui interviennent dans le domaine de l'animation : leurs statuts, leurs fonctions, leurs rôles. Le cadre réglementaire : législation, sécurité, responsabilité Nous insistons plus particulièrement sur les notions de responsabilité (individuelle et collective), de liberté et de sécurité des personnes sur le plan physique, moral et matériel. Les faits de société : Le futur animateur, acteur social, doit être sensibilisé aux différents phénomènes d'exclusion qu'il pourra rencontrer dans sa pratique (racisme, inégalité sociale, culturelle,

…

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** **Type de parcours** **Individualisé**
Commentaires sur la parcours personnalisable **Le stage de formation générale BAFA dure 8 jours, en général sans interruption, soit un total de 56 heures**

Validation(s) Visée(s)

Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur - *Sans niveau spécifique*

Et après ?

Suite de parcours

Stage pratique de 14 jours minimum en Accueils Collectifs de Mineurs, puis stage d'approfondissement ou de qualification avec un organisme de formation pour clore le parcours complet de formation BAFA Formation BAFD éventuelle pour devenir directeur-trice d'un Accueil Collectif de Mineurs.

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00214446	du 01/01/2021 au 31/12/2021	Bordeaux (33)	CEMEA		Non éligible	FPC
00216292	du 02/01/2021 au 31/12/2021	POITIERS (86)	CEMEA		Non éligible	FPC
00268600	du 01/01/2022 au 31/12/2022	BORDEAUX (33)	CEMEA		Non éligible	FPC
00331416	du 01/01/2023 au 31/12/2023	BORDEAUX (33)	CEMEA		Non éligible	FPC
00413001	du 01/01/2024 au 31/12/2024	Bordeaux (33)	CEMEA		Non éligible	FPC

00532387	du 01/01/2025 au 31/12/2025	Bordeaux (33)	**CEMEA**	Non éligible	FPC